ORDRE DU JOUR
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE MERCREDI 22 MARS 2023 à 18h30

<u>Pour information :</u> Décisions prises relatives aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122.22 du CGCT :

- Délivrance de concessions cimetière

Approbation du procès-verbal de la séance précédente
Séance du 8 Février 2023

I - FINANCES, FISCALITE, ECONOMIE ET EMPLOI

1.1 – Rapport des orientations budgétaires 2023

1.2 - Réactualisation des dossiers de demandes de subvention au Conseil Départemental

- **1.2.1 - Travaux des pavillons des forêts**
- **1.2.2 - Réaménagement de l'avenue Clémenceau et du passage Vivaldi**

1.3 – Chèques de caution

1.4 – Tarifs de la location de la salle des fêtes

1.5 – Tarifs des encarts publicitaires

1.6 – Sollicitation du fonds vert pour l'installation d'un poteau incendie :

1.7 – Etude pour la gestion des eaux pluviales avec l'ATD (Agence technique Départementale) **24 :**

II - TRAVAUX – VOIRIE – URBANISME

2.1 – Aménagement de l'avenue Clémenceau et du parking de la salle des fêtes

2.2 – Travaux d'éclairage public – Remplacement foyer rue Alexis Maréchal

2.3 – Règlementation des coupures d'éclairage public sur la commune

2.4 – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage – Travaux d'aménagement du centre bourg.

2.5 - Etudes de schémas directeurs d'assainissement et de gestion des eaux pluviales de Saint-Astier et de Montrem - Groupement de commandes

2.6 – Avenant marché de maîtrise d'œuvre Avenue Clémenceau

2.7 – Approbation des nouveaux statuts de l'ATD (Agence Technique Départementale de la Dordogne

2.8 – Incorporation dans le domaine public des vallons du Fournet